



Le Centre Action Médico-Sociale Précoce du Béarn recrute Un(e) Pédiatre Directeur technique à 0.60 ETP, possible 1 ETP

Le CAMSP du Béarn est une structure gérée par l'association gestionnaire « Association Béarnaise pour la Prévention, le Dépistage, et le Diagnostic précoce des troubles de l'enfance ».

L'article 3 des statuts de l'Association gestionnaire définit la mission du CAMSP du Béarn :

« Ce CAMSP a pour objet la prévention, le dépistage, le diagnostic et l'orientation des enfants de moins de 6 ans présentant des troubles divers ainsi que la guidance des familles ».

Le CAMSP du Béarn propose une équipe de 17 personnes (8,57 ETP) : pédiatre, pédopsychiatre, médecin de rééducation fonctionnelle, psychomotriciennes, orthophonistes, psychologue, neuropsychologue, éducatrices spécialisées, directrice, secrétaire de direction, secrétaire médicale, comptable.

L'agrément est de 260 enfants.

Pour plus d'informations, le lien du site internet : www.camspdubearn.fr

Missions du poste :

Le directeur technique assiste le directeur sur la partie technique quand ce dernier n'est pas médecin (décret n° 76/389 annexe 32 bis).

- Assure les consultations et suivis des enfants
 - o Consultations médicales individuelles des enfants sous sa référence de spécialité
 - o Consultations médicales multidisciplinaires
 - o Elaboration de comptes rendus médicaux et relecture
 - o Rédaction de documents administratifs (certificats MDPH, signalement/information préoccupante ...)
 - o Enregistre les données médicales sur Orgamédi
- Est responsable de la prescription et de la coordination des soins délivrés
 - o Anime les réunions de synthèse et articule le regard des différents professionnels (élaboration, décision de mise en œuvre et évaluation du projet) :
 - o Recueille, avec l'accord des parents, les synthèses des médecins ou paramédicaux libéraux intervenants auprès de l'enfant dans le cadre du projet individualisé,
 - o Assure la cohérence des projets individuels (respect des délais,...),
 - o Co-signe avec le médecin référent le document individuel de prise en charge,
 - o Co-signe avec le directeur le Projet individuel de l'enfant,
 - o Assure avec le directeur les réponses aux demandes des familles,
- Coordonne en lien avec le directeur les actions du CAMSP avec les partenaires (hôpitaux, PMI, autres associations),
- Assure un lien technique avec l'équipe



- Est un appui technique auprès de l'équipe lors des réunions,
 - Assure un bilan avec le directeur en amont des entretiens annuels des professionnels relevant de sa responsabilité technique (psychomotriciennes, psychologue, neuropsychologue, orthophoniste, médecins, éducatrices),
 - Apporte au directeur ses souhaits pour le plan de formation,
 - Participe à la rédaction du rapport d'activité.
- S'assure, avec le directeur, de la bonne réalisation des objectifs du CPOM

Relations avec l'association

- Participe sur invitation aux réunions du Conseil d'Administration
- Présente en Assemblée Générale les éléments du rapport d'activité le concernant

Lien hiérarchique : Directrice du CAMSP

Compétences :

- Médecin Pédiatre
- Connaissance de la réglementation des CAMSP
- Connaissance des politiques publiques relatives au handicap
- Maîtrise des outils informatiques (EXCEL, WORD, OUTLOOK)
- Appétence pour le travail pluridisciplinaire

Salaire selon convention collective 66.

Si candidat intéressé, possibilité d'un complément de temps (jusqu'à 0.4 ETP) avec les partenaires locaux.

Poste à pourvoir pour le **2 Janvier 2023**.

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à :

**CAMSP du Béarn
Monsieur le Président
5 bis rue du Pin
64 000 PAU**

Ou par mail : direction@camspdubearn.fr